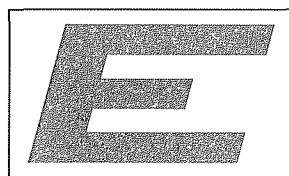


**CHARTA DER EUROPÄISCHEN IDENTITÄT
CHARTER OF EUROPEAN IDENTITY
CHARTE DE L'IDENTITE EUROPEENNE
CARTA DELL'IDENTITÀ EUROPEA
CARTA SOBRE LA IDENTIDAD EUROPEA**

Beschlossen in Lübeck am 28. Oktober 1995
vom 41. Ordentlichen Kongreß der



EUROPA-UNION DEUTSCHLAND

**CHARTA DER EUROPÄISCHEN IDENTITÄT
CHARTER OF EUROPEAN IDENTITY
CHARTE DE L'IDENTITE EUROPEENNE
CARTA DELL'IDENTITÀ EUROPEA
CARTA SOBRE LA IDENTIDAD EUROPEA**

Beschlossen in Lübeck am 28. Oktober 1995
vom 41. Ordentlichen Kongreß der
EUROPA-UNION DEUTSCHLAND

Approved by the 41st Ordinary Congress
in Lübeck October 28th 1995
EUROPA-UNION DEUTSCHLAND

Adoptée à Lübeck le 28 octobre 1995
par le 41ème Congrès Ordinaire de l'
EUROPA-UNION DEUTSCHLAND

Approvata dal 41° Congresso Annuale
a Lübeck, il 28 Ottobre 1995
EUROPA-UNION DEUTSCHLAND

Aprobado por el 41º Congreso Ordinario
en Lübeck el 28 de octubre de 1995
EUROPA-UNION DEUTSCHLAND

De l'Identité Européenne

„L'Union européenne repose sur un large éventail de valeurs, qui plongent leurs racines dans l'Antiquité et le christianisme et qui, au fil de deux mille ans, ont évolué pour former ce que nous considérons aujourd'hui comme les fondements de la démocratie moderne, de l'Etat de droit et de la société civile. Cet éventail de valeurs possède son propre fondement moral, son propre ancrage métaphysique, quoi que l'homme moderne puisse en penser. On ne saurait donc prétendre que l'Union européenne n'a pas d'esprit propre, capable d'inspirer les principes concrets sur lesquels elle repose. Il semble seulement que cet esprit soit difficile à percevoir. C'est un peu comme s'il était enseveli sous les montagnes de mesures fonctionnelles, techniques, administratives, économiques, monétaires et autres qu'il inspire, si bien que, finalement, nombreux sont ceux qui pourraient avoir l'impression, compréhensible, que l'Union européenne se résume – pour dire les choses crûment – à d'interminables palabres sur les quantités de carottes pouvant être exportées d'un endroit donné, sur l'organe responsable de la fixation des quotas, sur celui chargé des contrôles et sur celui qui, en bout de chaîne, applique les sanctions en cas d'infraction aux règlements.

Je pense par conséquent que la tâche peut-être la plus importante qui attend aujourd'hui l'Union européenne consiste à mener une réflexion nouvelle et lucide sur ce que pourrait être l'identité européenne, à proposer une organisation différente et lucide de la responsabilité européenne, à s'intéresser de plus près au sens même de l'intégration européenne, dans ses implications les plus larges pour le monde moderne, et à s'attacher à la reconstruction de son génie ou, si vous préférez, de son charisme.

En dépit de son importance historique, la seule lecture du traité de Maastricht ne suffira pas à rallier des foules de partisans enthousiastes de l'Union européenne. Elle ne suffira pas non plus à rallier des patriotes, des gens prêts à considérer ce corps complexe comme leur terre natale ou leur patrie, ou même comme faisant partie de leur propre patrie. Si l'on veut que ce grandiose ouvrage administratif, conçu pour faciliter la vie de tous les Européens, forme un tout cohérent et survive aux épreuves du temps, il faudra plus qu'un ensemble de règlements et de directives pour le cimenter..

J'apprécierais, par exemple, que l'Union européenne établisse une charte bien à elle, définissant clairement les idéaux sur lesquels elle repose, son rôle et les valeurs qu'elle compte représenter..

Si les citoyens de l'Europe comprennent que l'Union n'est pas un monstre bureaucratique anonyme, conçu pour restreindre leur autonomie ou même pour la leur ôter; mais qu'elle est simplement une communauté humaine d'un type nouveau qui, au contraire, élargit considérablement leur liberté, alors l'Union européenne n'aura rien à craindre pour son avenir..“

(Extrait de l'allocution du Président de la République Tchèque aux Parlement Européen à Strasbourg
8. mars 1994)

CHARTRE DE L'IDENTITE EUROPEENNE

I.

L'EUROPE EN TANT QUE COMMUNAUTE DE DESTIN

L'Europe est une communauté de destin.

Le processus de civilisation européenne, tel qu'il a été mis en marche par nous-mêmes et nos ancêtres, nous a menés à un niveau de développement où tous les hommes sont interdépendants.

Nous pouvons contribuer à l'édification de ce destin commun ou bien le subir.

Le maintien de la paix, la sauvegarde de notre environnement et l'organisation d'une vie respectant la dignité de chacun exigent une politique commune. Unir l'Europe, c'est fournir une réponse au défi historique du présent et aux expériences douloureuses du passé.

Chaque Européen est appelé à oeuvrer de manière responsable à l'édification d'un ordre pacifique européen.

II.

L'EUROPE EN TANT QUE COMMUNAUTE DE VALEURS

L'Europe est essentiellement une communauté de valeurs.

Le but poursuivi par l'unification européenne est la préservation, la prise de conscience, l'évaluation critique et le développement de ces valeurs. Elles se basent sur un droit commun et garantissent la liberté de l'individu et la responsabilité vis-à-vis de la communauté. Ces valeurs européennes essentielles ont pour fondement la tolérance, l'humanité et la fraternité.

Christianisme, l'Europe a continué, tout au long de son histoire, avec la Renaissance, l'Humanisme et le Siècle des Lumières, à développer ses valeurs traditionnelles. Cela a donné naissance à un ordre démocratique et mené à la reconnaissance générale des libertés fondamentales et des droits de l'homme, et de l'état de droit.

Les créations culturelles et artistiques issues de fructueux échanges, la découverte des lois de la nature en leur application pour le bien-être de l'homme, la pensée critique au service de la connaissance et du jugement ont permis aux hommes de vivre et de travailler ensemble en paix selon le principe du libre arbitre et à l'abri du besoin. L'Europe a propagé ces valeurs dans le monde entier. Ainsi notre continent est devenu la mère des révolutions du monde moderne.

L'Europe n'a cessé de remettre ses propres valeurs en question et les a enfreintes. Après une période de nationalisme débridé, d'impérialisme et de totalitarisme, les Européens sont parvenus à faire de la liberté, du droit et de la démocratie les principes des relations entre Etats. Ainsi fut ouverte la voie d'un avenir de paix et de liberté en Europe. La coupure de notre continent a empêché que tous les Etats européens aient pu y participer.

La diversité du processus de développement européen comme la créativité nécessaire à l'édification de notre avenir commun exigent une construction fédérale pour notre organisation interétatique, propice à la naissance d'un sentiment d'appartenance à une communauté européenne et d'une prise de conscience commune de l'identité européenne.

L'identité européenne implique le libre échange des personnes et des idées et s'exprime par la protection commune de nos valeurs. La Convention des droits de l'Homme et des Libertés fondamentales de 1950, la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux de 1989 et la création d'une citoyenneté européenne constituent des pas importants dans cette direction.

La démocratie doit devenir vivante pour les citoyens de l'Union Européenne.

III.

L'EUROPE EN TANT QUE COMMUNAUTE DE VIE

Pour que l'Union Européenne devienne une Europe des citoyens, elle doit poursuivre sa transformation vers une communauté de vie tangible.

Il faut donner au citoyen la possibilité de contribuer de manière plus importante au processus d'unification européenne. Par conséquent, les structures démocratiques et fédérales doivent être renforcées, les différents mécanismes de décision et les domaines politiques doivent être rendus plus transparents. Lorsque se présentent des projets de réforme déterminants, tous les citoyens doivent en être informés suffisamment tôt et doivent être associés à des discussions politiques.

A cet effet, l'Union Européenne a besoin d'une constitution claire et compréhensible, définissant sans ambiguïté les tâches et les fonctions des organes de décision et permettant à chacun d'assimiler les valeurs fondamentales de l'Europe commune.

L'Europe a besoin, aussi bien dans l'Union que dans les Etats membres, d'une politique de culture et d'éducation au service de l'identité européenne. C'est elle qui permettra une prise de conscience des racines et des valeurs communes ainsi que de la diversité de l'Europe. Le but doit être de développer la tolérance à l'égard des autres et de leur culture, de convaincre les citoyennes et les citoyens de l'idée européenne et de les rendre capables d'oeuvrer à l'unification européenne. Leur compréhension mutuelle doit être encouragée par l'apprentissage précoce des langues étrangères, dès l'école maternelle.

Dans une Europe commune, il convient de consolider la citoyenneté européenne de telle sorte que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient les mêmes droits et devoirs dans tous les pays membres.

IV.

L'EUROPE EN TANT QUE COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET SOCIALE: ECONOMIE, AFFAIRES SOCIALES, ENVIRONNEMENT

Après deux guerres douloureuses, l'Europe a saisi la chance d'une politique fondamentalement nouvelle.

Le premier pas fut la création, par six états, de la CECA, qui soumit à une autorité commune les industries de base essentielles à la guerre. C'est à partir de là que s'échafaudèrent la Communauté Economique Européenne et finalement l'Union Européenne. Cela conduisit à une paix intérieure entre les pays membres et à un bien-être qu'aucune génération n'avait encore connu en Europe.

Néanmoins, la coupure de l'Europe était douloureuse. Le système qui domina à l'Est pendant un demi-siècle s'effondra finalement sous l'effet de ses contradictions internes, et aussi parce que la liberté économique et la responsabilité de l'individu et des entreprises n'y étaient pas possibles.

L'économie devint le moteur de l'unification européenne. En dépit de grands succès des manques se font jour actuellement. La réussite économique ne suffit pas à justifier une identité européenne. L'économie est bien là au service des hommes, mais les objectifs sociaux de l'économie doivent être apparents.

A l'identité européenne appartient une communauté sociale exemplaire, conduisant à une distribution solidaire des tâches, des ressources et du bien-être entre toutes les parties de l'Europe. Le but urgent dans l'Union Européenne est de faire disparaître le chômage.

Le système fiscal doit être transparent et harmonisé à l'intérieur de l'Union.

La protection de notre Environnement, la préservation de la nature et ainsi la sauvegarde de notre espace commun sont devenus une tâche centrale de l'Europe. L'Europe - là où a commencé la révolution industrielle - doit avoir une action exemplaire en matière de politique de l'Environnement et prendre des initiatives afin que, grâce à une collaboration étendue au monde entier, la terre demeure vivable pour nos enfants.

V.

L'EUROPE EN TANT QUE COMMUNAUTE DE RESPONSABILITE

Dans la communauté internationale actuelle, au sein de laquelle nous dépendons tous les uns des autres, l'Europe porte une responsabilité particulière.

Tant sur la plan économique que politique notre continent est étroitement lié à de nombreuses régions du monde. Les conflits et les crises à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe menacent, dans une même mesure, tous les Etats et tous les citoyens européens. Seule une Europe coopérative, solidaire et unie peut contribuer efficacement à résoudre les problèmes mondiaux. La présence d'antagonismes dans la politique européenne est incompatible avec sa responsabilité et ne peut mener qu'au chaos.

Cette responsabilité globale comporte différentes dimensions. Elle est fondée à la fois sur une assistance responsable destinée à empêcher l'apparition de conflits et sur la médiation dans le domaine de la

politique étrangère et de sécurité commune. Elle implique également une attitude loyale et altruiste vis-à-vis d'autres régions du monde sur le plan de la politique commerciale et environnementale.

Par son intégration pacifique et ses valeurs, l'Union Européenne doit être un exemple. De ce fait, elle doit garantir avant tout le respect des droits de l'Homme et la protection des minorités. Ainsi l'Europe pourra également préserver son propre héritage.

Il est de l'intérêt de l'Union Européenne d'ouvrir l'Union aux Etats de l'Europe Centrale et Sud-Orientale qui se reconnaissent dans une Europe commune et dans ses valeurs, et de les soutenir dans leurs efforts pour y entrer. Dans le cadre des Nations Unies, l'Union Européenne doit assumer une plus grande responsabilité en vue d'un développement pacifique et parler d'une seule voix dans le monde.

VI.

VERS UNE IDENTITE EUROPEENNE

A fin que l'identité européenne puisse se développer à partir de ces objectifs et d'une politique pratique convaincante, nous tenons pour indispensables dans le cadre de l'Union Européenne:

- une constitution concise et compréhensible de l'Union Européenne, qui garantisse l'organisation générale fédérale, un catalogue obligatoire des droits fondamentaux et des droits de l'Homme communs, comme aussi des droits sociaux, à soumettre pour approbation aux citoyennes et citoyens de l'Union Européenne;
- l'élargissement de la citoyenneté européenne;
- une politique commune économique, monétaire, sociale et environnementale, dont le but essentiel doit être de procurer du travail à chacun, et qui préserve notre terre de destructions accrues de l'Environnement;
- une politique de culture et d'éducation de l'Union Européenne et des Etats membres pour promouvoir l'identité européenne, qui dispense à toutes les citoyennes et tous les citoyens le principe de l'unité dans la diversité et les valeurs communes. On ne naît pas Européen, mais on le devient par éducation;
- l'encouragement à l'apprentissage de plusieurs langues. Tous les Européens doivent apprendre le plus tôt possible les langues étrangères. Les citoyens européens doivent pouvoir se comprendre entre eux;
- une déclaration des objectifs politiques poursuivis par l'Union Européenne dans le monde. Sans porter atteinte à son patrimoine très diversifié, l'Union Européenne doit mener une politique commune dans le monde.

Liberté, paix, dignité humaine, égalité et justice sociale sont nos biens les plus précieux. Pour les garantir et les consolider l'Europe a besoin d'une structure politique et morale convaincante, qui renforce le sens civique européen, qui rende l'Union Européenne crédible et dont nous, Européens, puissions être fiers. Lorsque cela sera atteint, il en résultera une identité européenne plus forte.

A propos de la naissance de la Charte:

A l'instigation du Président-poète de la République Tchèque, Václav Havel, qui, au cours de son discours au Parlement Européen le 8 mars 1994 à Strasbourg, demanda une Charte de l'identité européenne, le 40ème Congrès de l'Europa-Union Deutschland décida le 5.11.1994 à Brême, de préparer un tel document. Pour ce faire Europa-Union forma un groupe de travail qui prépara un projet lors d'une réunion à Cursdorf (Thuringe) du 17 au 19 février 1995. Après la publication de ce projet dans le numero d'avril du Journal Europäische Zeitung et la présentation officielle du texte lors d'une manifestation représentative à la Chambre des Députés de Berlin le 6 mai 1995, il s'ensuivit une large discussion au sein de l'Europa-Union, à laquelle participèrent aussi le Cercle Européen pour l'Education et la Science et des membres de l'Association Européenne des Journalistes. Dans ce cadre 500 demandes de modification furent transmises. Lors d'une deuxième réunion du groupe de travail, le 9 septembre 1995 à Bonn, ces propositions furent examinées et prises en considération dans une deuxième version de la Charte.

Le 41ème Congrès de l'Europa-Union Deutschland, les 27 et 28 octobre 1995 à Lubeck, discuta à nouveau le projet et l'adopta le 28 octobre 1995 avec deux voix contre et sans abstention.

Le but de cette Charte – qui décrit l'Europe en tant que communauté de destin, de valeurs, de vie, de responsabilité, ainsi que communauté économique et sociale – est de susciter une large discussion, de manière à aboutir à une Europe proche des citoyens qui pratique une politique commune solidaire, *„qui renforce le sens communautaire européen, rende l'Union Européenne crédible et dont nous, Européens, puissions être fiers“*.